

L'ASSURANCE RETRAITE EXPÉRIMENTE LES CONTRATS DE TERRITOIRE AVEC ECLAT



Depuis 2016, l'Assurance retraite a initié avec quatre villes et communautés d'agglomération une démarche de contractualisation. Baptisée Éclat, cette expérimentation entend impulser une véritable dynamique des acteurs locaux autour des enjeux de prévention du vieillissement.

PAR GARANCE CHESNÉ

“**P**our le géographe que je suis, passionné par le défi de l'allongement de la vie, voir une institution publique comme l'Assurance retraite s'engager dans une démarche qui prenne en compte les spécificités de chaque territoire, la diversité de ses acteurs et qui les amène à développer ensemble une vraie dynamique autour des enjeux du vieillissement, ne peut que me réjouir”. L'enthousiasme de Pierre-Marie Chapon est contagieux. Depuis plusieurs mois, le cabinet qu'il dirige, VAA Conseil, travaille avec les territoires engagés à la modélisation du dispositif Éclat (Engagements communs pour le logement et l'autonomie sur les territoires).

Éclat est né d'un double constat établi par l'Assurance retraite. Cette dernière a, depuis quelques années, diversifié son action sociale vers les retraités les plus fragiles. Cependant, au-delà des facteurs individuels, mieux repérés grâce à l'Observatoire des fragilités, certaines spécificités des territoires de vie de ces retraités peuvent également renforcer ou générer des fragilités. Or aujourd'hui, les personnes âgées se tournent d'abord vers les communes en cas de besoins. Qu'il s'agisse de portage

de repas, d'aide à domicile, d'adaptation du logement, ces besoins rejoignent l'offre de service des caisses de retraites, qui développent déjà avec les collectivités locales des partenariats (actions collectives de prévention, soutien aux lieux de vie collectifs). D'où l'idée d'engager, avec des communes ou intercommunalités, une démarche de contractualisation plus globale, afin de les aider à mobiliser les nombreux leviers dont elles disposent (politique d'urbanisme, de l'habitat, du transport...), pour adapter leur territoire au vieillissement de la population. “C'est cette démarche 'd'aller vers' que nous sommes en train de modéliser avec l'expérimentation”, avance Gauthier Caron-Thibault, qui en est le responsable à la Cnav.

VERS UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ

En 2016, une expérimentation est donc lancée, dans le cadre d'un partenariat national entre la Cnav et la fédération Soliha, un des principaux opérateurs en matière d'amélioration de l'habitat. Trois Carsat sont retenues pour porter la démarche à l'échelle d'une commune ou d'une intercommunalité : la Carsat Nord-Est avec la Communauté

d'agglomération de Châlons-en Champagne, la Carsat de Normandie avec celle de Caen-la-Mer et la Carsat Bourgogne-Franche-Comté, pour la ville d'Audincourt. "En partant des problématiques liées au logement, un levier essentiel du Bien vieillir, rappelle Florian Sebelon, chargé de développement action sociale à La Carsat Bourgogne-Franche-Comté, nous avons pour objectif de mobiliser de nombreux acteurs qui n'avaient pas forcément l'habitude de travailler ensemble, afin d'impulser une dynamique locale. Nous pouvions nous appuyer sur l'équipe locale de Soliha ainsi que sur Neolia, le principal bailleur social de la commune d'Audincourt, avec qui nous avons déjà des partenariats, pour entraîner d'autres acteurs et notamment la commune". Comme sur chacun des sites expérimentaux, un binôme Carsat/Soliha est alors constitué afin de réaliser, sur la base de données déjà existantes (analyse des besoins sociaux, plan local de l'habitat...), un diagnostic le plus fin possible de la situation des personnes âgées, puis de partager largement ce diagnostic avec les acteurs locaux, avant de travailler à des préconisations et d'animer la mise en œuvre d'un plan d'actions.

L'EFFET LEVIER

Des comités de pilotage sont installés par les Carsat, auxquels participent aussi bien des Centres communaux ou intercommunaux d'action sociale (CCAS et CIAS), des agences d'urbanismes, des bailleurs sociaux, des Départements, les partenaires locaux de l'interrégime (MSA, CNRACL et Agirc-Arrco), des Directions de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (Anah), des centres locaux d'informations et de coordination gérontologique (Clic) et des centres sociaux. "Un véritable défi, reconnaît Éric Malevergne, chargé de mission chez Soliha, car si nos métiers nous ont familiarisés avec les programmes portés par les collectivités locales en matière d'habitat – Plan local d'habitat (PLH), Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), Programme d'intérêt général (PIG) –, il a fallu faire remonter puis agréger en quelques mois des éléments de diagnostic provenant d'acteurs très différents et pour certains desquels l'approche 'personnes âgées' n'était pas une priorité". À Audincourt, les informations collectées permettent ainsi d'établir une

cartographie des caractéristiques et de la répartition des personnes âgées à l'échelle des quartiers, de localiser ceux comportant le plus de retraités éligibles à l'offre de services des caisses de retraite et de confronter ces données avec l'offre existante, ou non, en matière de transports, de services, d'urbanisme... "En s'appuyant sur le diagnostic, les partenaires ont ensuite identifié les actions à engager prioritairement et l'intérêt qu'ils avaient à les mener de façon concertée, dans le cadre d'une convention signée pour deux ans. Neolia et l'association Soliha du Doubs et du Territoire de Belfort ont ainsi mis en place la visite d'un travailleur social auprès des retraités repérés comme isolés pour les informer des services qui pouvaient leur être proposés, notamment par leur Carsat. Ils envisagent de l'étendre à d'autres territoires en s'appuyant sur la Conférence des financeurs", apprécie Florian Sebelon.

BIENTÔT UN MINI GUIDE

Face aux premiers résultats encourageants, une seconde vague d'expérimentation est lancée en 2018 sur trois nouveaux territoires⁽¹⁾. Un accompagnement méthodologique est alors proposé aux binômes Carsat/Soliha, à la fois pour répondre à certaines difficultés révélées lors de la première phase et pour modéliser la démarche, dans une logique d'essaimage. "Un vrai plus, reconnaît Pascale Réthoré, directrice adjointe de la Carsat Centre-Val de Loire qui expérimente Éclat avec la ville de Chartres. Nous avons associé les partenaires dès le diagnostic et l'avons enrichi d'éléments qualitatifs, notamment avec une enquête conduite auprès des retraités de la ville. Trois thématiques principales ont été identifiées – habitat, lien social et mobilité et d'autres acteurs associatifs ou institutionnels ont été associés à l'élaboration des préconisations autour d'actions plus transversales". Fruit de ces expérimentations, un mini guide est aujourd'hui en cours d'élaboration mais l'enjeu à terme, est de faire vivre la dynamique impulsée sur les territoires, autour d'une vision partagée du vieillissement. ■

(1) La Carsat Centre-Val-de-Loire et la ville de Chartres, la Carsat Nord-Picardie et la ville de Roubaix et la Carsat Midi-Pyrénées sur quelques quartiers de Toulouse.